

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 21 avril 2023.

Etai^{ent} présents : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, MALO Jean-Claude, Maire de BREaute, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREaute, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, BLONDEL Jacques, Conseiller Suppléant de DAUBEUF-SERVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REvet Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOuQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, LECARPENTIER Elise, Conseillère Suppléante de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREaute à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREaute,
- Mme GUEROUlt Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

Représentation de :

- M. GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS par Mme LECARPENTIER Elise, Conseillère Suppléante de TOCQUEVILLE-LES-MURS
- M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE (Départ à 20h58) par M. BLONDEL Jacques, Conseiller Suppléant de DAUBEUF-SERVILLE

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme HANIN Anne-Sophie, Administration Générale et Mme SLIMANI, Responsable Finances.

Secrétaire de Séance : Mme BRULIN Corinne

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	19
Nombre de votants	42

Délibération n° 053/2023

OBJET : REALISATION D'UN POLE MULTIMODAL A GODERVILLE



Délibération n° 053/2023

OBJET : REALISATION D'UN POLE MULTIMODAL A GODERVILLE

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Campagne de Caux ;

Vu le contrat de territoire signé avec la Région et le Département de Seine-Maritime en date du 25 octobre 2019, prorogé jusqu'au 31 décembre 2023 par un avenant en date du 21 décembre 2022 ;

Vu le contrat de relance et de transition écologique en date du 29 juin 2021.

La commune de Goderville a engagé une réflexion pour la revitalisation de son centre-bourg et a été retenue à l'appel à projet Petites Villes de Demain. Ce dispositif vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

L'étude préalable de revitalisation de centre-bourg montre qu'il est nécessaire de réorganiser les flux de circulation venant des rues Jean Prévost, Émile Bénard, Guy de Maupassant, et de développer une offre de stationnement en périphérie des places centrales de manière à apaiser et sécuriser les déplacements en centre-bourg. Dans ce cadre, la Communauté de commune envisage créer un pôle multimodal sur le champ de foire de Goderville. Ce pôle permettrait de libérer des espaces des places centrales (arrêts de bus, stationnement, conteneurs enterrés), créer un espace covoiturage important et un espace sécurisé pour les vélos. Ce pôle permettrait de concentrer les flux et de faciliter les déplacements vers la gare de Bréauté en bus ou en covoiturage. Il est également un point d'ancrage sur l'itinéraire de la vélocauchoise reliant la vallée du Commerce à Epreville et Etretat. Ce pôle multimodal est un préalable indispensable à l'aménagement des espaces publics du cœur de ville de Goderville.

Cette opération a pour objectifs principaux :

- Contribuer à l'évolution des pratiques de déplacement et de stationnement en centre-bourg de Goderville ;
- Concentrer les flux et faciliter les déplacements vers la gare de Bréauté-Beuzeville en bus ou en covoiturage ;
- Être un point d'ancrage sur l'itinéraire de la vélocauchoise reliant la vallée du Commerce à Epreville et Etretat.

Son périmètre est volontairement évolutif. Un premier périmètre est composé des emprises appartenant d'ores et déjà à la commune de Goderville et à la communauté de Campagne-de-Caux (périmètre opérationnel dans le cadre du présent contrat). D'autres emprises, au sud de ce premier périmètre, pourront être mobilisées ultérieurement afin de développer une offre d'équipement public, d'habitat, de services aux entreprises ou à la population et d'accroître le nombre de places de stationnement dédié au covoiturage.

Les orientations programmatiques retenues sont les suivantes :

Dans la continuité de l'étude centre-bourg, la Communauté de communes a fait réaliser une étude de faisabilité afin de confirmer le potentiel du site et de préciser les orientations programmatiques et spatiales du projet. L'étude de faisabilité prévoit (périmètre opérationnel à court terme) :

- La relocalisation des arrêts de bus et la création de 2 quais de stationnement bus en voie réservée,
- L'optimisation du stationnement existant et l'affirmation de sa vocation d'espace de stationnement de longue durée (stratégie centre-bourg),
- La création d'une aire de services dédiée aux vélos,
- La création de places de covoiturage,
- La création de toilettes publiques.

Calendrier de l'opération :

- Phase projet : Fin mars 2023
- Permis de construire : Avril à juillet 2023
- Phase dossier consultation entreprises : Juin 2023
- Attribution des marchés : septembre 2023
- Phase travaux: Avril à décembre 2024

Le coût total de l'opération est de 1 205 295 € HT et se décompose de la manière suivante :

- Travaux pôle multimodal (Champ de foire)	933 185,00
- Travaux rue Emile Bénard (giratoire vers sortie Goderville et rue voie Romaine)	105 720,00
- Giratoire	166 390,00

Les recettes attendues sont les suivantes :

- Région de Normandie	429 000,00
- Département de Seine-Maritime	135 445,00
- Etat – DSIL	217 500,00
- Etat – Fonds vert	56 700,00
- SDE 76	31 120,00
- Commune Goderville	213 265,00
- Communauté de communes	122 265,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'APPROUVER** la création d'un pôle multimodal à Goderville ;
- **D'AUTORISER** le président à signer les conventions nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- **D'AUTORISER** le président à solliciter des subventions auprès de l'Etat, la Région de Normandie et le département de Seine-Maritime, le Syndicat Départemental d'Electrification de Seine-Maritime, ainsi que tout organisme compétent afin de percevoir des subventions au taux le plus élevé et à signer tous les documents correspondants ;
- **D'INSCRIRE** les dépenses au budget primitif 2023.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE